

Découvrez www.mybeautytraining.com

ETABLISSEMENT MONTAUBAN

420 Avenue André Jorigné

BOY DIFFUSION

82000 MONTAUBAN

Tél. 05 63 22 00 28

Fax

email montauban@boy-diffusion.fr

Siret 39971637200061

Livré à :

BRIN DE BEAUTE

MMF SIMAO CECILE

AVENUE UXELLODUNUM

46140 LUZECH

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique

BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE

Tel. 05 61 34 20 45 - Fax 05 61 54 44 46

SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372

ID TVA : FR14 399 716 372

BRIN DE BEAUTE

MME SIMAO CECILE

AVENUE UXELLODUNUM

46140

LUZECH

Echéance le 30/04/2025

Palement : LCR 30 Jours Fin de Mois

Transporteur :

Page 1/2

Fracture

Facture

Transporteur :

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R31
19/03/2025	1301073	C0733700	TICKET N° 51894 CAISSE 310	BOY DIFFUSION	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
130672	MASQ.LEVRES OVERNIGHT 15ML	3,00	9,86	20,00%	7,88	23,66	1
128190	GEL ULTRASON SUPRAGEL 2X5000ML + POMPE	1,00	35,00	20,00%	28,00	28,00	1
130060	NATURNUA GOMMAGE VISAGE/CORPS VITA.C 200ML	6,00	6,13	20,00%	4,90	29,42	1
RECAPITULATIF			28,00				
Produits Techniques			53,08				
Produits Vente							

Total HT	% esc.	Escompte	Eco-contribution	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A
81,08				81,08	20,00	16,22

T.T.C.	
**** *97,30EUR	
Facture :	97,30

Paiement par virement : merci de rappeler votre

Clause de réserve de propriété

Clause de réserve de propriété
La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entrainera des pénalités de retard, comprises dans le montant de la facture, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal. Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre
code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877

BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque

Net à Payer : 97,30EUR au plus tard le 30/04/25

Client : C0733700 Facture : 1301073 du 19/03/2025

SAS BOY DIFFUSION

TOULOUSE